

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**Département
des
Côtes d'Armor**

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de TREFFRIN

Séance ordinaire du 05 juin 2026

Date de convocation
21 mai 2026

Date d'affichage
09 juin 2026

**Nombre de conseillers
en exercice : 13
Présents : 13
Absents : 0
Procurations : 0**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de TREFFRIN, dûment convoqué par le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents :

LEVENEZ Sophie, MAHE Christophe, LE SAUX Laëtitia, MET Philippe, BOURLES Delphine, DURDON Jean-Luc, VESSIER Sylvie, DECELLE Khévin, LE MANACH Sophia, LE ROUX Vincent, BELLOCHE Éric, COLLOBERT Rosen, ABEGUILE Sabine

Absents excusés : /

Procurations : /

Secrétaire de séance : Delphine BOURLES

N° 2026-27

Désignation des délégués titulaires et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Le Conseil Municipal de la commune de TREFFRIN,
Réuni en séance le 5 juin 2026, sous la présidence de Mme LEVENEZ Sophie, Maire,

Vu

- Le Code électoral, notamment ses articles applicables à la désignation des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;
- Le décret portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
- L'arrêté préfectoral fixant le nombre de délégués et de suppléants à élire ;

Considérant que

- La commune doit procéder à l'élection des délégués et suppléants appelés à composer le collège électoral chargé de l'élection des sénateurs ;
- Le nombre de délégués et de suppléants à élire pour la commune de TREFFRIN est fixé à 3 délégués et 3 suppléants ;

Mme le Maire rappelle l'objet de la séance.

Le bureau électoral est constitué conformément aux dispositions du Code électoral ;

- Président : Mme LEVENEZ Sophie, Maire ;
- Deux conseillers municipaux les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin :
 - o M. DURDON Jean-Luc
 - o Mme VESSIER Sylvie

- Deux conseillers les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin :
 - o M. LE ROUX Vincent
 - o M. DECELLE Khévin

Après vérification du quorum, il est procédé aux opérations de vote à bulletin secret.

Après appel des candidatures et déroulement du scrutin, les résultats sont les suivants :

RÉSULTATS DES OPERATIONS ÉLECTORALES

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 13

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Délégués titulaires

Candidats : M. DURDON Jean-Luc / Voix 13
Mme LEVENEZ Sophie / Voix : 13
Mme LE SAUX Laëtitia / Voix :13

Suppléants

Candidats : Mme VESSIER Sylvie / Voix : 13
M. BELLOCHE Eric / Voix :13
M. MET Philippe / Voix :13

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE des résultats des opérations électorales.

PROCLAME élus :

- Délégués titulaires : M. DURDON Jean-Luc, Mme LEVENEZ Sophie, Mme LE SAUX Laëtitia,
- Délégués suppléants : Mme VESSIER Sylvie, M. BELLOCHE Eric, M. MET Philippe

CHARGE Mme le Maire, de transmettre le procès-verbal et les résultats de l'élection à M. le Préfet conformément à la réglementation en vigueur.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Sophie LEVENEZ



Le secrétaire de séance,
Delphine BOURLES